

Eckbolsheim

Nids de frelons : la Ville payera la destruction chez les particuliers

Les 18 points à l'ordre du jour du conseil municipal d'Eckbolsheim, le 1^{er} décembre, ont tous été adoptés à l'unanimité. Parmi ceux-ci, un dispositif inédit de lutte contre le frelon asiatique.

Le frelon asiatique, espèce envahissante, à risques pour la sécurité publique, préjudiciable à la biodiversité et à l'activité apicole, sévit aussi à Eckbolsheim (DNA du 29/10/2025). « Il faut développer le même dispositif de lutte sur tout le territoire communal, public ou privé », explique Dominique Ritleng, adjoint en charge de l'environnement.

Après mise en concurrence, un accord-cadre à bons de commande permettra à une entreprise spécialisée dans la destruction des nids de frelons asiatiques d'intervenir « sitôt leur présence constatée sur le domaine public ou privé. Les habitants pourront ainsi profiter de ce service entièrement financé par la commune. La destruction d'un nid est estimée à 150 euros ». Une action de communication et une sensibilisation des habitants sont également prévues.

Extension du Kid club pour accueillir 40 enfants de plus

Une autorisation de programme, avec crédits de paiement de 90 000 euros, est ouverte pour le projet d'extension du Kid club, qui permettra d'accueillir 40 enfants supplémentaires. Vincent Leclerc et Aline Le Nestour, du groupe Un renouveau pour Eckbo, s'interrogent sur les modalités de concertation avec les usagers et le budget



Le 27 octobre à Eckbolsheim, un professionnel a traité un nid de frelons chez un particulier. Désormais, ce service d'une valeur de 150 euros environ sera pris en charge par la commune. Photo archives Thomas Toussaint

ront pas », jugent-ils.

Guy Spehner, adjoint chargé des projets urbains, rappelle que le projet n'en est qu'à la phase de « décision politique de répondre à un besoin. Concertation il y aura, quand nous aurons des éléments précis ». Le marché de maîtrise d'œuvre vient d'être attribué au studio d'architecture Mémo. La consultation des usagers fait partie de son cahier des charges.

Chauffage de l'école : le réglage pas encore au point

Rénovation énergétique et passage en led de l'éclairage public font également l'objet d'une autorisation de programme avec crédits de paiement. Un contrat de performance énergétique a été signé en 2024 avec Eiffage. François Jouan, de la liste minoritaire, pose le problème de l'école élé-

chaud, tantôt trop froid : 14 °C ! » La maire Isabelle Halb répond qu'Eiffage tâtonne un peu pour le moment. Les réglages, très délicats, doivent encore être affinés en fonction de l'implantation des salles de classe (sud, nord, étage...). Les services communaux sont en relation quasi quotidienne avec le prestataire. Le problème semble presque résolu.

Tri des déchets : peut mieux faire

Le rapport annuel de l'Euro-métropole sur la gestion des déchets, dont le conseil municipal prend acte, est l'occasion d'un focus sur Eckbolsheim. Malgré les mesures prises, l'accumulation de débris autour des conteneurs persiste, même quand ceux-ci ne sont pas pleins. Vincent Leclerc plaide pour leur augmentation, relevant le chiffre d'un conteneur

moyenne de 333 habitants pour un conteneur dans les communes comparables. Le volume de dépôt est de 32,4 kilos par an par habitant contre 39,3 kilos ailleurs. Dominique Ritleng, conseiller métropolitain, rappelle que l'apport volontaire de papiers et cartons sera remplacé en 2027 par une collecte en porte à porte.

Le conseil s'achève par la remise de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon vermeil, à Guy Spehner pour ses 30 ans d'engagement au service de la commune. Entré au conseil municipal en 1989, il a effectué trois mandats dans des groupes minoritaires. En 2014, André Lobstein l'intègre à l'équipe majoritaire, où il est en charge de la solidarité et des projets urbains. Son engagement, son énergie, sa loyauté, son franc-parler... sont particulièrement soulignés.

De : lorberalbert@orange.fr [mailto:lorberalbert@orange.fr]

Envoyé : jeudi 4 décembre 2025 17:51

Objet : Nids de frelons : la Ville payera la destruction chez les particuliers